Les changements concernent les paragraphes de 100 à 800

La numérotation des **articles de répétition** a été adaptée dans ce chapitre.

Tous les articles de répétition «à x09» ont été modifiés en «à x89» , comme suit:

à .109 dito .101 -> nouveau: à .189 dito .101

à .209 dito .201 -> nouveau: à .289 dito .201

à .309 dito .301 -> nouveau: à .389 dito .301

à .409 dito .401 -> nouveau: à .489 dito .401

à .509 dito .501 -> nouveau: à .589 dito .501

⇨ L'extrait suivant présente la modification dans le contexte:

```
112          Dépose de fenêtres. Les
             matériaux contenant de
             l'amiante doivent être
             démontés, évacués et éliminés
             par une entreprise
             spécialisée.

     .100    Fenêtres à réutiliser.


     .101 01 Sans endommagement des          ..up...
             parties d'ouvrage adjacentes.
          02 Fenêtre en bois.             A
          03 Fenêtre en bois-métal.       A
          04 Fenêtre en matière synthé-   A
             tique.
          05 Fenêtre en acier.            A
          06 Fenêtre en aluminium.        A
          07 Largeur x hauteur
             mm ....x.....
          08 up = .......................
          09 Divers .....................

     .102    à .189 dito .101

     ...

211          Fenêtre en 1 partie, à
             vitrage fixe.

     .100    Exécution de base.

     .101    Largeur x hauteur               ..p...
             mm 600x1'200.

     .102 01 Emplacement de pose .........   ..p...
          02 Selon plan .................
          03 Largeur x hauteur
             mm ....x.....
          04 Divers .....................

     .103    à .189 dito .102
```